

COMMUNE D'HESLOUP

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 18 MARS 2024



L'an deux mil vingt-quatre, les dix-huit mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Hesloup, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme GAILLARD Sylvie, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **12**

Date de la convocation : **12.03.2024**

Présents : MM. GAILLARD -FLEURY - PELLETIER - LEROY - MARIÉ -PERROCHEAU - BESNARD - BUTTAZZO - TOURNEUR - COINAUD

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Mme BAILLEUL a donné pouvoir à Audrey FLEURY
M. OUVRARD a donné pouvoir à Ghislaine MARIE

Excusé(s) :

☞ Madame FLEURY Audrey est nommée Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 Décembre 2023
2. Fixation du nombre d'Adjoints au Maire suite à une démission
3. Election d'un 3^{ème} Adjoint au Maire
4. Indemnité du 3^{ème} Adjoint au Maire

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 11 DECEMBRE 2023

Madame le Maire demande l'approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 décembre 2023.

L'approbation est votée à l'unanimité. (Signatures du registre par le secrétaire et le Maire).

2.FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINT AU MAIRE SUITE A UNE DEMISSION

Délibération n°1

Suite à la démission du 3^{ème} adjoint, Madame le Maire demande au Conseil Municipal, avant de passer à l'élection des adjoints, de bien vouloir fixer le nombre d'adjoints au Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de maintenir à **TROIS** le nombre d'adjoints pour ce mandat.

3. ELECTION D'UN 3EME ADJOINT AU MAIRE

Délibération n°2

Madame le Maire fait appel à candidatures au poste de 3^{ème} adjoint.

Mme Michele BAILLEUL étant absente a chargé Madame Audrey FLEURY de lire un courrier portant sa candidature.

Mme Michele BAILLEUL ayant obtenu la MAJORITÉ absolue, est proclamé, 3^{ème} adjoint par **12 voix**

4. INDEMNITE DU 3EME ADJOINT

Délibération n°3

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir fixer le montant de l'indemnité qui sera versée au 3ème adjoint élus lors de la séance du 18 mars 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** décide de fixer l'indemnité du 3ème adjoint de la manière suivante correspondant à l'indemnité versée aux 1^{er} et 2^{ème} adjoint :

	Montant brut maximum des indemnités	Indice 2024/2026	Montant brut 2024/2026
Adjoint	439.83 €	7.02	288.56 €

INFORMATIONS DIVERSES

Madame Audrey FLEURY

- CMEC (Conseil Municipal des Enfants de l'Ecole), 10 enfants ont été élus le 11/03/2024, la prochaine réunion est prévue le 15/04/2024.
- Le repas de l'ASLH a eu lieu le 16/03/2024.
- Stages de danse le 31/03/2024 (Kuduro) et le 14/04/2024 (Afro danse hall)
- La fête de la Musique à Heloup aura lieu le 22/06/2024 et sera organisée par le restaurant « La Tanière », l'ASLH et l'APE

Madame Sylvie GAILLARD

- Achat terrain Sainte James (parcelle ZE 2) pour 1.63 euros/m2 le 9 février 2024
Le bon de commande de la citerne souple pour la défense incendie est signé. En attente du démarrage des travaux ;
- Un devis de la réfection du mur du cimetière a été signé
- Location du studio au 11 mars 2024 (300 euros/mois)
- Troc plantes le 14 avril de 14h à 17h, place de la Mairie
- La CUA a donné son accord pour une intervention sur les activités de prévention et des informations utiles pour sensibiliser les participants aux bonnes pratiques en matière de gestion des déchets et biodéchets.
- Correspondant défense : Mme Céline BESNARD

Ressources Humaines :

Arrêt maladie d'une ATSEM qui a été remplacé en partie par 2 collègues et par une personne de l'association AIDE pour le ménage

Prochain conseil pour le vote du budget le 4 avril à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close à 19h30.

Le Maire,

Le Secrétaire,